

APPLICATION DE LA RÉFORME

# Le webinaire dédié du 25 mai 2022 disponible en replay

L'intégralité de la journée du 25 mai dernier, réunion des adhérents consacrée aux décrets d'application de la réforme, peut être visionnée en vidéo sur le site de Présanse, accompagné du support de présentation.

La publication des décrets d'application de la loi du 2 août 2021 se poursuit et afin de faire un point sur ces différents textes, une réunion de Présanse s'est tenue le 25 mai dernier.

La séance de décryptage et de questions-réponses sur les dispositions réglementaires connues à ce jour, a été complétée par une présentation d'un simulateur de la charge de travail liée à l'offre socle, conçu au sein de la commission offre et innovation.

Les échanges concernant les travailleurs indépendants, le traitement des entreprises extérieures, des entreprises de travail temporaire, le suivi individuel de l'état de santé (type de visite, conditions, à quelle initiative, dans quel délai...), les modalités de délégation par les médecins du travail aux infirmiers en Santé-Travail, ou encore la prévention de la désinsertion

professionnelle, avec les cellules PDP, sont à retrouver dans le replay de la réunion.

La dernière séquence a été consacrée à la présentation du simulateur, avec un rappel de la méthodologie et du calendrier. Cet outil qui a permis de sensibiliser sur les enjeux opérationnels liés aux textes réglementaires en préparation, permet en outre à chaque SPSTI d'évaluer sa situation pour assurer l'effectivité du service à rendre, et permettre d'interroger ses ressources humaines comme son organisation.

Le simulateur au format Excel est téléchargeable sur le site.

**Les décrets parus et le suivi des évolutions réglementaires peuvent être consultés sur une page dédiée du site [presanse.fr](http://presanse.fr).** ■

